

L'adaptation phonologique des emprunts à l'anglais dans les dictionnaires québécois

Marie-Hélène Côté, Université de Lausanne
Wim Remysen, Université de Sherbrooke

1. Introduction

Les prises de position sur les emprunts dans la langue française constituent une part importante de l'ensemble des discours de référence tenus sur cette langue. Variable selon les époques et selon les communautés francophones concernées, notamment pour ce qui est des langues prêteuses, le phénomène de l'emprunt suscite en effet depuis longtemps des réflexions sur la nécessité d'intégrer des mots étrangers en français, sur leur recevabilité ou encore sur leur intégration dans la langue d'accueil. La plupart du temps, les discours sur l'emprunt perpétuent à leur façon l'idée d'une langue pure et reflètent les rapports de force, symboliques ou réels, qui existent entre les langues en situation de contact.

Au Québec, on ne compte plus, depuis le milieu du 19^e siècle (voir Lamontagne 1996 ; Bouchard 2002), les publications sur l'emprunt, et notamment sur l'anglicisme. Encore aujourd'hui, la question de l'anglicisme occupe une part importante dans l'ensemble des discours sur la qualité de la langue au Québec et elle continue à défrayer la chronique. En outre, mis à part les publications destinées spécifiquement à l'anglicisme (p. ex. Forest et Boudreau 1998 ; Laurin 2006 ; Parmentier 2006 ; Forest 2011), ce type d'emploi forme généralement une part importante de la nomenclature des nombreux dictionnaires de corrections destinés au public québécois (p. ex. Roux 2004 ; Dubuc 2008 ; De Villers 2015). C'est sans compter qu'il reçoit un traitement particulier dans certains dictionnaires généraux publiés au Québec, comme *Usito*, qui adopte une position normative en la matière (Cajolet-Laganière et D'Amico 2014).

Nous nous intéresserons ici à la question de l'anglicisme¹ au Québec en adoptant un angle relativement peu exploité dans la réflexion sur le sujet : leur adaptation à la prononciation française. Cette question est d'autant plus intéressante que l'anglais occupe au Québec une place très particulière, ce qui influence la perception des anglicismes en contexte québécois (voir Bouchard 1999). En outre, en raison du système phonologique différent du français québécois (par rapport aux variétés européennes), on s'attend à une adaptation différente des emprunts, ce qui justifie une réflexion spécifiquement québécoise sur la question. Nous réfléchirons au sujet en analysant le traitement réservé à la prononciation des anglicismes dans quatre dictionnaires publiés au Québec. Nous confronterons les choix faits par ces ouvrages tant à l'usage réel observé en français québécois qu'à la prononciation préconisée dans d'autres ouvrages de référence, notamment hexagonaux. Ces choix seront analysés à la lumière des orientations générales adoptées par ces dictionnaires dans leur description du français en usage au Québec.

2. L'origine des emprunts à l'anglais au Québec et leur adaptation phonologique

La présence d'emprunts à l'anglais dans la langue des Québécois remonte au 18^e siècle, lorsque la province est devenue une colonie britannique. Leur intégration s'explique alors essentiellement par la prédominance de l'anglais dans le commerce et dans l'affichage (ce qui explique à l'époque le recours à des emprunts comme *fixture* « accessoire », *groceries* « produits d'alimentation » et *barley* « orge », exemples donnés par Poirier 2000 : 114) et par l'utilisation de cette langue dans les institutions parlementaires et dans l'appareil judiciaire (d'où des emprunts comme *bill* « projet de loi » ou *warrant* « mandat », voir Poirier 2000 : 113). À partir du 19^e siècle, de nombreux nouveaux anglicismes

¹ Précisons que nous utilisons le terme *anglicisme* de façon neutre au sens d'emprunt à l'anglais, sans nous prononcer sur son statut normatif.

pénètrent dans la langue des Québécois sous l'influence de l'industrialisation, largement contrôlée par la minorité anglophone, et de l'urbanisation croissante du Québec, à l'origine d'un milieu ouvrier francophone employé dans des usines où la langue de travail est surtout l'anglais. L'anglicisation deviendra de plus en plus marquée avec l'adoption d'un mode de vie américain, processus qui se poursuit au 20^e siècle, et s'étendra à de nombreux secteurs du vocabulaire (parmi les exemples les plus emblématiques, signalons quelques anglicismes encore courants dans le domaine de l'automobile, comme *brake* « frein » et *wiper* « essuie-glace », celui de l'alimentation, comme *peanut* « arachide », ou le monde du sport, comme *puck* « rondelle de hockey » et *plate* « marbre (au baseball) »).

Les emprunts à l'anglais en français québécois ont ainsi suivi des trajectoires fort différentes de ce que l'on peut observer ailleurs dans la francophonie, et notamment en France, où l'anglais a d'abord pénétré par la voie de l'écrit et où l'anglicisme est depuis longtemps considéré comme une marque de culture, voire associé à une forme de snobisme ou de technocratie. Au Québec, la présence d'anglicismes résulte plutôt de contacts prolongés et directs avec l'anglais, à la fois à l'oral et à l'écrit, rendus possibles par de réels contacts entre francophones et anglophones, à tout le moins dans certains milieux géographiques et sociaux. En même temps, ce contact étroit avec l'anglais pendant une longue partie de l'histoire québécoise explique aussi la perception largement négative du phénomène, très différente des réactions que l'on peut observer en Europe. Cette perception est le résultat du rapport de force inégalitaire des langues française et anglaise au Québec (et plus largement au Canada et en Amérique du Nord) : associée à la domination politique et économique, à tout le moins jusqu'à l'adoption du français comme seule langue officielle du Québec dans les années 1970, l'anglais est considéré comme l'envahisseur et il faut préserver le français de ses influences néfastes. À l'heure actuelle, l'influence de l'anglais est encore souvent invoquée pour dénoncer la prétendue mauvaise qualité de la langue des Québécois, notamment dans les cercles puristes.

Résultat de ce contexte sociolinguistique particulier, le regard normatif qui a longtemps été porté sur les anglicismes au Québec a certainement été un frein au développement des travaux descriptifs consacrés au sujet. Les discours sur l'anglicisme ont avant tout porté sur la nécessité d'emprunter et sur la recevabilité des emprunts. C'est ce qui explique sans doute pourquoi l'adaptation phonologique des emprunts à l'anglais a été relativement peu étudiée au Québec, malgré les différences notables qui existent à ce sujet entre le français québécois et d'autres variétés de français. Ces études se comptent à vrai dire sur les doigts d'une main et, dans le cas de Rivard (1907), Mareschal (1987) et Loubier (2011), leur intérêt est en outre subordonné à des considérations normatives dans la mesure où ces auteurs s'interrogent d'abord et avant tout sur le degré de francisation qui est nécessaire pour légitimer l'intégration de certains anglicismes. En situation d'aménagement linguistique, Loubier (2011 : 33) est par exemple d'avis que l'adaptation constitue une « mesure efficace de francisation » et que « [p]lus un emprunt est francisé, c'est-à-dire plus il est adapté selon le système du français, sur les plans orthographique, phonétique et grammatical, plus son intégration est possible ».

À notre connaissance, Gendron (1967) a été le premier à faire l'inventaire des correspondances régulières qui existent entre les phonèmes anglais et français dans le cas des emprunts faits à l'anglais au Québec, tout en les comparant avec les tendances observées en France. Il en arrive à la conclusion que « le français canadien a substitué aux phonèmes anglais les phonèmes qui, dans son système, s'en rapprochent le plus au point de vue auditif et, à certains égards, articulatoire » (Gendron 1967 : 48). Son étude porte toutefois sur des francisations attestées au début du 20^e siècle et l'auteur est d'avis que l'adaptation phonologique des emprunts à l'anglais à date plus récente suit une logique différente, notamment en raison d'une connaissance plus répandue de l'anglais. Depuis, quelques autres études se sont penchées sur l'analyse phonologique de l'adaptation des emprunts à l'anglais en français québécois, mais dans une perspective plus théorique en lien avec la caractérisation du système phonologique québécois ou encore avec les facteurs pertinents dans les processus d'adaptation phonologique (voir par exemple Picard 1983 ; McLaughlin 1986 ; Patry 1986 ; Roy 1992 ; Paradis et Lebel 1997 ; Brannen 2002 ; Paradis et LaCharité 2008). Ces travaux se sont concentrés sur l'adaptation de traits particuliers de l'anglais, par exemple la longueur vocalique, les fricatives dentales ou la consonne /h/, ou sur le comportement dans les emprunts de processus réguliers en français québécois, comme le relâchement des voyelles fermées ou l'affrication de /t d/ devant /i y/, et sur ce que cela peut révéler à propos de leur statut dans le système sonore de cette variété. On observe

par exemple que le relâchement des voyelles fermées en syllabe fermée s'appliquait aux emprunts anciens contenant des voyelles tendues longues en anglais, comme [tʌn] et [bɪn] dérivés de l'anglais *tune* /tu:n/ et *bean* /bi:n/, mais que les emprunts plus récents conservent les voyelles d'origine (p. ex. *cool* [ku:l] et *beat* [bi:t]). La question soulevée ici concerne l'évolution du statut phonémique ou allophonique des voyelles fermées tendues et relâchées en français québécois.

Pour ce qui est de la transcription de la prononciation des emprunts à l'anglais dans les dictionnaires québécois, il n'existe pas de travaux spécifiquement consacrés à cette question. La réflexion sur les liens entre anglicismes et lexicographie est plutôt réservée à leur sélection et à leur traitement normatif (voir p. ex. Martel et Cajolet-Laganière 1994 ; Mercier et Verreault 1998). Il faut tout de même signaler deux travaux notables. D'une part, dans sa présentation du système de transcription phonétique adopté dans le projet *Franqus*, à l'origine du dictionnaire *Usito* qui sera analysé plus loin, Dumas (2006 : 109) s'interroge explicitement sur la question de l'adaptation des anglicismes. Il précise à leur sujet que ces emprunts « seront notés dans leur prononciation réelle d'ici », mais sans dresser la liste des principales adaptations qui sont prises en compte. D'autre part, Thibault (2013), dans une analyse générale de la transcription phonétique des diatopismes dans la lexicographie du français, mentionne le problème spécifique des emprunts à l'anglais dans la variété québécoise. Il se penche sur un grand nombre d'ouvrages, dont trois des quatre dictionnaires traités ici, mais ses commentaires concernent quelques mots isolés (*party*, *business*, *prospect*, *truck*, *arborite*, *drugstore*), sans chercher de généralisations (voir aussi Thibault et Thibault 1993).

3. Corpus et méthode d'analyse

Nous poursuivons dans cet article les trois objectifs suivants : 1° comparer le traitement réservé à la prononciation des anglicismes dans les ouvrages de référence publiés au Québec ; 2° analyser ce traitement à la lumière des objectifs poursuivis dans ces ouvrages ainsi que de l'usage observé au Québec ; 3° comparer les transcriptions données dans les ouvrages québécois à celles du *Petit Robert*, plus représentatives des usages européens. Notre corpus d'analyse comprend les trois principaux dictionnaires généraux du français québécois (*Dictionnaire du français plus*, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, *Usito*) et un dictionnaire de correction dont la diffusion est particulièrement importante dans la province, notamment dans les écoles (*Multidictionnaire de la langue française*).

Nous avons d'abord établi la liste des emprunts à l'anglais dont la prononciation est signalée dans le *Multidictionnaire*, qui n'inclut pas systématiquement la prononciation des mots figurant à sa nomenclature, et qui figurent dans au moins un autre dictionnaire faisant partie de notre corpus. Cette liste, composée de 201 emprunts, a par la suite été analysée à la lumière des principales tendances régulièrement observées dans l'adaptation des mots anglais en français québécois, à la différence de l'usage français et plus largement européen. Il s'agit plus particulièrement des neuf tendances présentées au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Adaptation des phonèmes anglais en France et au Québec

Phonème anglais	Québec	France
1. /ʌ/ (<i>bluff</i> , <i>lunch</i> , <i>cross-country</i>)	[ɔ]	[œ~œ̃~u]
2. /ɔ:/ (<i>crawl</i> , <i>hall</i> , <i>football</i>)	[ɑ], parfois [ɔ]	[o], parfois [a]
3. /əɪ/ dans la finale <i>-er</i> (<i>blazer</i> , <i>leader</i> , <i>water-polo</i>)	[œR] ou [ə]	[εR]
4. /eɪ/ (<i>break</i> , <i>lady</i> , <i>tramway</i>)	[e]	[ε], parfois [a]
5. /i/ final (<i>boggie</i> , <i>hobby</i> , <i>party</i>), sauf dans la finale <i>-ee</i>	[e]	[i], parfois [ε]
6. /ən/ dans les suites <i>-on/an/en</i> (<i>bacon</i> , <i>gentleman</i> , <i>Fahrenheit</i>)	[œn] ou plutôt [ən]	[ɔn~an~ɛn]
7. voyelle orale + consonne nasale (<i>bang</i> , <i>dandy</i> , <i>jamboree</i>)	voyelle orale + consonne nasale	voyelle nasale
8. /oʊ/ (<i>bulldozer</i> , <i>dope</i> , <i>poney</i>)	[o]	[ɔ]
9. /tʃ/ (<i>challenge</i> , <i>chutney</i>) et /dʒ/ (<i>bandjo</i> , <i>joker</i>)	[tʃ~dʒ]	[f~ʒ]

Pour notre analyse de chacun de ces traits, nous avons retenu, parmi les 201 emprunts figurant dans notre liste, tous les mots pour lesquels l'usage au Québec suit les tendances décrites dans le tableau 1 et diffère donc de l'usage français, selon ce que décrit le *Petit Robert*. Nous avons en revanche écarté les mots pour lesquels il n'y a pas de différence entre l'usage québécois et français (comme *jazz* prononcé [dʒaz] ou encore *snob* prononcé [snɔb]) ainsi que ceux qui ne suivent pas les tendances notées. C'est le cas notamment : 1° des mots se terminant en *-ee* (*pedigree, jamboree*), pour lesquels on observe plutôt [i] au Québec et [e] en France (sous l'effet de la graphie) ; 2° des mots où le phonème /tʃ/ est précédé de la consonne nasale /n/ (*brunch, lunch, punch*) et pour lesquels il est difficile de départager [ʃ] et [tʃ] ; 3° de quelques mots isolés dont la prononciation s'éloigne des tendances générales, comme *whiskey* (prononcé avec [i] final au Québec et en France) et *condom* (réalisé [kɔ̃dɔ̃] par les Québécois et [kɔ̃dɔ̃m] par les Français, selon le *Petit Robert*).

Un mot donné peut bien sûr contenir plusieurs de ces traits et il peut être considéré pour une variable, mais exclu pour une autre. Par exemple, le mot *cocktail* comprend les traits 2 (/ɔ:/) et 4 (/eɪ/) du tableau 1 ; il sera inclus dans l'analyse de /eɪ/, adapté en [ɛ] dans l'usage français et en [e] dans l'usage québécois, mais omis de l'analyse de /ɔ:/, puisque les deux variétés convergent vers la prononciation [ɔ].

Il existe d'autres tendances de prononciation qui caractérisent l'adaptation des emprunts à l'anglais au Québec, mais dont nous n'avons pas tenu compte. Par exemple, les Québécois maintiennent les voyelles fermées relâchées de l'anglais, comme dans *beatnik* [bi:tnik], mais aucun des dictionnaires à l'étude n'utilise le symbole [ɪ] dans son système de transcription pour rendre compte de ce phénomène. Nous n'avons pas non plus retenu les tendances observées dans très peu de mots, comme : 1° l'adaptation de la diphtongue /aʊ/ (*cowboy, chow-chow*), réalisée [aw] au Québec et [o] en France ; 2° la séquence /nz/ comme dans le mot *jeans*, que les Québécois prononcent couramment [dʒi:nz] et les Français [dʒi:n] ; 3° la consonne syllabique /l/ que l'on trouve dans des mots anglais *scrabble* et *beagle* et que les Québécois (mais non les Français) conservent généralement (ou parfois adaptent par l'ajout de la voyelle [œ]), ce qui donne [skrabl] et [bigl] (ou [skrabœl] et [bigœl]). En terminant, dans la mesure où le /r/ connaît plusieurs variantes géographiques et sociostylistiques en français québécois, nous n'avons pas non plus tenu compte de l'adaptation du phonème anglais /r/.

4. Analyse des dictionnaires

4.1. Dictionnaire du français plus

Le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* (DFP), paru en 1988 sous la direction de Claude Poirier, est le premier dictionnaire général du français québécois, c'est-à-dire le premier dictionnaire qui décrit les usages qui ont cours au Québec dans leur ensemble, peu importe leur utilisation ailleurs dans la francophonie. Il rompt ainsi avec la tradition bien implantée au Québec de produire des dictionnaires différentiels décrivant seulement les québécismes. Ce dictionnaire est une version adaptée du dictionnaire Hachette dont le contenu a été revu de façon à le rendre plus adéquat pour l'utilisateur québécois, notamment dans le but de lui « présenter une image assez précise de ce qu'est le standard québécois, ce nouveau standard, à mi-chemin entre le modèle européen et le vieux modèle québécois, que constitue l'usage de la nouvelle classe moyenne québécoise assez fortement scolarisée » (préface, p. x). En d'autres mots, ce dictionnaire met l'accent avant tout sur les mots et les sens socialement valorisés, laissant de côté les usages plus marqués du point de vue sociostylistique. Selon Mercier (1992 : 71), environ 4 000 québécismes lexématiques et sémantiques ont été intégrés au dictionnaire Hachette.

En ce qui concerne la prononciation, les auteurs affirment que « la notation phonétique a été revue afin de rendre compte de l'usage qui domine dans les milieux cultivés québécois et canadiens » (p. xvi). Dans les faits, ce dictionnaire ne prend toutefois pas systématiquement en compte tous les phénomènes de la prononciation soignée en contexte québécois, comme c'est d'ailleurs le cas pour le

lexique. Ainsi, le DFP ne rend pas compte de la distinction faite par les Québécois entre [ɛ] et [ɜ]² : il transcrit de la même façon les prononciations de *mettre* et *maître* [mɛtʁ], même s'il y a une différence dans l'usage québécois. Il prend en revanche en compte la distinction entre le [a] antérieur et le [ɑ] postérieur dans certaines transcriptions, comme pour *patte* [pat] et *pâte* [pɑt]. L'utilisation de la variante postérieure n'est toutefois pas traitée de façon systématique ; on trouve ainsi les transcriptions *tas* [ta] et *tasse* [tas], mais *tabac* [taba] et *véranda* [verāda], pourtant prononcé avec le même [ɑ] final³. De l'aveu même des auteurs, la priorité a été accordée à la prononciation de certains mots seulement, et en grande partie à celle des emprunts à l'anglais :

« Dans cette première édition du dictionnaire, on a fait porter les efforts sur les mots empruntés à l'anglais, qui reçoivent un traitement phonétique différent au Québec et en France (**lunch**, par exemple, se prononce [lɔŋʃ] au Québec, et non pas [lœ̃ʃ] ou [lœnʃ] comme en France, de même que sur de nombreux autres mots dont la prononciation enregistrée dans les dictionnaires ne correspond pas à l'usage québécois. » (p. xvi)

Dans quelle mesure le *Dictionnaire du français plus* tient-il véritablement compte de ces phénomènes d'adaptation phonologique ? Le tableau 2 ci-dessous montre les résultats de notre analyse pour les neuf tendances étudiées. Pour chaque trait de prononciation, le tableau donne le nombre de mots inclus dans l'analyse et, parmi ces mots, le nombre et la proportion présentant la variante québécoise et la variante française. Par exemple, pour le trait 8 /oʊ/, un seul mot sur treize offre la variante québécoise [o], ce qui correspond à 8% des cas, contre douze pour la variante française [ɔ] (92%). Le total des variantes québécoises et françaises dépasse 100% dans les cas où l'ouvrage mentionne pour certains mots à la fois des variantes québécoises et françaises. C'est notamment le cas ici pour le trait 9, puisque pour les mots *banjo*, *cottage* et *gentleman*, l'ouvrage signale à la fois la variante québécoise [dʒ] et la variante française [ʒ].

Tableau 2 : Adaptation des anglicismes dans le *Dictionnaire du français plus*

Phonème anglais	Nombre de mots	Variante québécoise		Variante française	
		N	%	N	%
1. /ʌ/	10	3	30	7	70
2. /ɔ:/	7	3	43	4	57
3. /əɪ/ dans la finale <i>-er</i>	19	5	26	15	79
4. /eɪ/	11	2	18	9	82
5. /i/ final	13	0	0	13	100
6. /ən/ dans <i>-on/an/en</i>	7	1	14	6	86
7. voyelle orale + consonne nasale	20	5	25	15	75
8. /oʊ/	13	1	8	12	92
9. /tʃ/ et /dʒ/	12	4	33	11	92
TOTAL	112	24	21%	91	82%

Comme on peut le voir, l'ouvrage tient très peu compte des différences de traitement phonétique des emprunts à l'anglais pour tous les traits à l'étude. Les variantes québécoises ne sont jamais majoritaires, le seul trait québécois représenté de façon assez saillante étant l'adaptation de /ɔ:/ en [ɑ] ou [ɔ], comme dans *hall* [ɑl] ou *caucus* [kɔkys]. À l'inverse, les /i/ finaux sont systématiquement transcrits dans leur variante française, par exemple *colley* [kɔlə] et *brandy* [brādi], en opposition aux prononciations québécoises [kole] et [brende] (ou [brande]), qui illustrent par ailleurs également le

² Ce symbole est utilisé ici pour transcrire la voyelle longue de *fête*. Il est préféré à [ɛ:] dans la mesure où le timbre de cette voyelle est distinct de celui de *faites* [ɛ] (voir Santerre 1974 ; Côté et Lancien 2019).

³ En réalité, il y a fort à parier que *tas* et *tasse* étaient encore transcrits avec le [ɑ] postérieur dans le dictionnaire français qui a servi de base au *Dictionnaire du français plus*, mais non *tabac* et *véranda*. La volonté de tenir compte de la prononciation soignée des Québécois ne serait donc pas en cause ici.

choix du DFP pour les traits 8 (/oʊ/) et 7 (voyelle orale+consonne nasale) en faveur des variantes françaises [ɔ] et [ã] plutôt que [o] et [ɛn~an].

4.2. Dictionnaire québécois d'aujourd'hui

Comme le DFP paru en 1988, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA), dirigé par Jean-Claude Boulanger et dont la première édition date de 1992, est un dictionnaire d'approche globale qui est le fruit de l'adaptation d'un ouvrage français, le *Robert d'aujourd'hui*. Il poursuit essentiellement le même objectif que son prédécesseur, avec lequel il partage la volonté de légitimer et de décrire le « français actuel en usage sur le territoire du Québec » (p. x). À la différence du DFP, le DQA est allé beaucoup plus loin dans le processus d'adaptation. Il accueille ainsi plusieurs emplois relevant de la langue usuelle et familière des Québécois, toujours en les situant par rapport à la norme sociale qui prévaut au Québec, par exemple *balayeuse* « aspirateur », *croche* « malhonnête » ou *ticket* « contravention ».

En ce qui concerne le traitement de la prononciation québécoise, les objectifs du DQA sont aussi plus ambitieux que ceux du DFP. Si l'objet du dictionnaire « est le français actuel en usage sur le territoire du Québec » (p. x), il va de soi que les prononciations enregistrées dans l'ouvrage « correspondent à la norme contemporaine du français québécois urbain cultivé, sans effet de substrat [...] ni de contact de langue » (p. xv), formulation qui soulève au demeurant quelques questions d'interprétation qui restent sans réponse (entre autres pour ce qui est de « l'effet de substrat »). Cela signifie aussi que le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* n'enregistre pas certaines prononciations tout à fait courantes ailleurs dans la francophonie, et notamment en France : « [notre option] a, bien entendu, l'inconvénient de gommer la variation normale et acceptable des prononciations du français, particulièrement en regard du français de France qui a traditionnellement servi de référence unique » (p. xv). On trouve donc dans l'ouvrage *pâte*, *tas* et *tasse*, mais aussi *tabac* et *véranda*, avec un [ɑ] postérieur, conformément à l'usage québécois. Par contre, comme dans le DFP, *mettre* et *maître* sont tous les deux transcrits [mɛtr]. Il faut dire que les auteurs minimisent dans leur préface les différences phonétiques entre le Québec et la France, jugées « relativement mineures » (p. xv), et qu'ils estiment que « ce n'est pas à un dictionnaire d'apprentissage général que revient la tâche de s'attaquer à [la] description [des variantes] » (p. xv).

En revanche, la prise en compte de la prononciation des mots empruntés à l'anglais est jugée assez importante par les auteurs, notamment en contexte d'apprentissage. Il sont ainsi d'avis que, « [m]ême si un mot paraît à un francophone élémentairement simple à prononcer, il est bon d'attirer l'attention sur [...] la prononciation francisée des emprunts, en particulier des anglicismes (ex. : *baseball*, *club-sandwich*) » (p. xv). Dans le dictionnaire, ces mots sont retranscrits respectivement [bezbɑl], tout à fait conforme à l'usage québécois, et [klɔbsɑdwitʃ], prononciation moins usuelle. Ces exemples nous invitent à regarder plus systématiquement le traitement accordé à l'adaptation des anglicismes (voir tableau 3).

Tableau 3 : Adaptation des anglicismes dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*

Phonème anglais	Nombre de mots	Variante québécoise		Variante française	
		N	%	N	%
1. /ʌ/	10	9	90	1	10
2. /ɔ:/	7	7	100	0	0
3. /əɪ/ dans la finale <i>-er</i>	20	16	80	6	30
4. /eɪ/	9	5	56	4	44
5. /i/ final	12	12	100	3	25
6. /ən/ dans <i>-on/an/en</i>	6	1	17	6	100
7. voyelle orale + consonne nasale	18	13	72	6	33
8. /oʊ/	12	7	58	6	50
9. /tʃ/ et /dʒ/	9	7	78	4	44
TOTAL	103	77	75%	36	35%

Il ressort clairement du tableau 2 que le DQA intègre globalement beaucoup mieux les variantes québécoises des anglicismes que le DFP, les proportions de variantes québécoises et françaises étant presque inversées entre les deux dictionnaires (de 21% à 75% pour les premières, de 82% à 35% pour les secondes). Les formes québécoises sont majoritaires pour huit des neuf traits de prononciation, dans des proportions qui s'échelonnent de 56% à 100% des mots traités. Pour *colley* et *brandy*, cités plus haut, le DQA propose donc bien [kole] et [brende], qui correspondent aux usages québécois. Mais *soda* et *jocker* sont transcrits [sɔda] et [(d)ʒɔkœr], avec [ɔ] plutôt que [o], ce qui montre bien que l'adaptation québécoise de /oʊ/ n'est pas systématiquement retenue. Le seul trait québécois qui ne s'impose pas dans les transcriptions du DQA est l'adaptation de /ən/ dans les suites *-on/an/en* : la variante française en [ɔn] ou, plus rarement, [an] est toujours offerte (p. ex. *canyon* [kanjɔn], *doberman* [dɔbɛrman]), alors que la forme québécoise [æn] n'est signalée que pour *bacon* [bekœn], qui côtoie [bekɔn]. Dans l'ensemble, la proportion de variantes françaises à 35% reste tout de même significative, ce qui s'explique en partie par le nombre important de mots pour lesquels on retient à la fois les usages québécois et français, qui atteint 10% de l'ensemble. Ces cas concernent notamment les alternances [œr]~[ɛr] (trait 2), comme dans *gangster*, [e]~[i] pour /i/ final (trait 5), comme dans *rugby* et *sherry*, et [dʒ]~[ʒ] (trait 9), comme dans *banjo* et *jocker*. On note globalement de grandes différences de traitement entre les traits, sur lesquelles nous reviendrons dans la section 4.5.

4.3. *Multidictionnaire de la langue française*

Le *Multidictionnaire de la langue française* est essentiellement un dictionnaire de difficultés, contrairement à ce que laisse sous-entendre le titre de l'ouvrage. Paru pour la première fois en 1988, le *Multidictionnaire* est bien implanté sur le marché du livre au Québec : il s'agit d'un véritable succès de librairie, qui a connu à ce jour pas moins de six rééditions (la dernière datant de 2015 et c'est aussi celle que nous avons pris à témoin dans notre analyse, plus particulièrement l'édition électronique disponible sur le Web). En ce sens, le *Multi* a connu un sort plus enviable que le DFP et le DQA, qui n'ont jamais réussi à s'imposer comme ouvrages de référence.

Selon l'auteure Marie-Éva de Villers, l'ouvrage « décrit le français de tous les francophones ainsi que le bon usage québécois » (introduction, p. xiii). Plusieurs travaux ont néanmoins bien montré que les visées normatives du *Multi* sont ambivalentes et que dans les faits, l'ouvrage prend souvent parti contre l'usage québécois normé pour privilégier les emplois qui ont cours en France (voir Bergeron 1998 ; Poirier 2004). Son orientation est donc très différente des trois autres dictionnaires analysés dans cet article, car le *Multi* demeure essentiellement inféodé à la norme hexagonale ; sur le plan de la prononciation, cela se traduit entre autres par des corrections étonnantes, comme la précision selon laquelle *dopage* et *doper* se prononcent avec [ɔ] ouvert, alors que les Québécois réalisent plutôt [dopɔʒ] et [dope], ou encore la remarque qui fait rimer *poêle* avec *poil* [pwal], ce qui va tout à fait à l'encontre de la prononciation québécoise [pwal] pour *poêle* (voir Côté et Remysen 2017 pour d'autres exemples ; dans cet article, qui analyse en détail le traitement réservé à la prononciation québécoise dans le *Multi*, nous observons qu'une grande proportion des remarques phonétiques ne tient pas compte de l'usage au Québec).

Contrairement aux autres dictionnaires, le *Multi* ne transcrit pas systématiquement la prononciation de tous les mots qui figurent à sa nomenclature. Seules les prononciations jugées difficiles, ou problématiques du point de vue normatif, sont accompagnées d'une remarque : « Les mots difficiles à prononcer ou les mots d'origine étrangère sont accompagnés d'une indication en toutes lettres ainsi que de leur transcription » (p. xviii). Compte tenu de cette remarque, on s'attend à ce que l'auteure accorde une attention toute particulière à la prononciation des emprunts à l'anglais. Le résultat pour l'analyse des neuf tendances étudiées figure au tableau 4.

Tableau 4 : Adaptation des anglicismes dans le *Multidictionnaire*

Phonème anglais	Nombre de mots	Variante québécoise		Variante française	
		N	%	N	%
1. /ʌ/	12	2	17	12	100
2. /ɔ:/	7	1	14	6	86
3. /əɪ/ dans la finale <i>-er</i>	21	8	38	17	81
4. /eɪ/	12	2	17	10	83
5. /i/ final	14	4	29	12	86
6. /ən/ dans <i>-on/an/en</i>	9	1	11	8	89
7. voyelle orale + consonne nasale	21	4	19	18	86
8. /oʊ/	14	1	7	14	100
9. /tʃ/ et /dʒ/	13	6	46	12	92
TOTAL	123	29	24%	109	89%

Le *Multidictionnaire* se présente comme le plus « français » des quatre ouvrages analysés ici, avec les variantes françaises données dans 89% des cas. Cette domination massive des formes françaises s'applique à tous les traits. Comme dans le DFP, les formes québécoises ne sont jamais majoritaires, l'adaptation en [tʃ] et [dʒ] (trait 9) étant la mieux représentée, avec les finales en [œʀ] (trait 3) et, dans une moindre mesure, l'adaptation du /i/ final en [e] (trait 5), comme dans *jockey* [(d)ʒɔke]. Le traitement de [tʃ dʒ] et des finales en [œʀ] est cependant trompeur : ces adaptations sont aussi fréquentes en Europe et, lorsqu'elles sont proposées dans le *Multi*, elles le sont également toujours dans le *Petit Robert*, ce qui suggère que l'adoption de [tʃ dʒ] et [œʀ] est conditionnelle à leur statut dans les ouvrages de référence européens et ne s'explique pas vraiment par une volonté d'intégrer les variantes québécoises. Les seules exceptions concernent, pour [dʒ], le mot *jockey* et, pour [œʀ], le mot *gangster*, pour lesquels le *Multidictionnaire* propose [ʒɔke]~[dʒɔke] et [gãgstɛr]~[gãgstœʀ]⁴, alors que le *Robert* n'offre que [ʒ] et [ɛ]. Cet alignement sur les transcriptions indiquées dans les ouvrages européens s'accorde avec le fait que, même lorsque le *Multi* intègre des variantes québécoises, dans les emprunts et l'ensemble de la nomenclature, il conserve généralement aussi les variantes françaises (voir Côté et Remysen 2017).

À l'inverse, le trait québécois le moins représenté est l'adaptation de /oʊ/ en [o] (plutôt qu'en [ɔ]), [o] n'étant proposé (avec [ɔ]) que pour le mot *bulldozer*. Cette tendance lourde ne surprend pas dans la mesure où, même dans le lexique français, le *Multi* recommande explicitement la voyelle mi-ouverte lorsque l'usage québécois tend vers [o], comme dans *coma* et *vomi*. On voit donc ici que le traitement des emprunts n'est pas détaché de celui de l'ensemble du vocabulaire.

4.4. *Usito*

Disponible en ligne depuis 2013 et régulièrement mis à jour⁵, *Usito* est le plus récent dictionnaire global qui décrit le français tel qu'il est pratiqué par les Québécois. Il ne s'agit pas d'un ouvrage adapté d'un dictionnaire déjà existant, mais d'un dictionnaire original dont la nomenclature s'appuie sur une analyse de corpus textuels québécois. La réalisation d'*Usito* répond à la volonté, exprimée par un nombre de plus en plus grand de Québécois depuis la fin du 20^e siècle, de doter le Québec d'un véritable dictionnaire « national » : le *Dictionnaire du français plus*, qui avait déjà fait les premiers pas vers la réalisation d'un tel ouvrage, n'a jamais connu de nouvelles éditions davantage québécoisées que la première, malgré sa réception plutôt positive ; en ce qui concerne le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, sa publication a provoqué des réactions tellement négatives qu'il a rapidement été discrédité, perception que la deuxième édition parue en 1993 n'a jamais réussi à corriger.

⁴ Dans le *Multi*, le phonème /r/ est systématiquement rendu par [r].

⁵ Depuis octobre 2019, l'accès à ce dictionnaire est gratuit ; voir le site Web à l'adresse <usito.usherbrooke.ca>. L'analyse présentée ici s'appuie sur les transcriptions qui étaient en ligne en novembre 2016.

L'objectif de ce dictionnaire consiste plus particulièrement à « décrire le français standard en usage au Québec, tout en faisant le pont avec le reste de la francophonie » (usherbrooke.ca/usito), ce qui signifie qu'il accorde la priorité aux mots « attestés dans les écrits de langue soignée (registres neutre et soutenu) », tout en incluant certains usages caractéristiques de la langue familière. L'ancrage nord-américain d'*Usito* se traduit non seulement par la sélection des mots décrits, mais aussi par leur traitement ; il accorde par exemple une large place aux citations d'œuvres littéraires québécoises. Sur le plan des transcriptions phonétiques, l'ouvrage met aussi de l'avant une description basée sur la prononciation soignée que l'on trouve au Québec, c'est-à-dire :

« [...] une transcription [...] fondée sur les faits réels de la prononciation du français québécois standard telle qu'on peut l'observer dans les manifestations officielles de la parole publique, essentiellement dans les émissions d'information et d'affaires publiques des réseaux publics (non commerciaux) de radio et de télévision. En effet, ils représentent les principales tribunes modernes des instances officielles définissant la norme. Cette position de principe a pour but d'assurer à la transcription le plus fort degré possible de représentativité et, partant, de légitimité sociale. »⁶

Comme nous l'avons signalé dans la section 2 plus haut, *Usito* accorde une attention toute particulière à la prononciation des anglicismes, « souvent traités de façon différente en France pour des raisons essentiellement extralinguistiques, soit l'absence là-bas de situation de contact effective »⁷. Les traits cités en exemple dans le mode d'emploi du dictionnaire concernent la prononciation du /i/ final en [e] et celle de la finale *-er* en [œr]. Le tableau 5 illustre comment ce principe se traduit concrètement dans l'ouvrage.

Tableau 5 : Adaptation des anglicismes dans *Usito*

Phonème anglais	Nombre de mots	Variante québécoise		Variante française	
		N	%	N	%
1. /ʌ/	12	12	100	1	8
2. /ɔ:/	7	7	100	0	0
3. /əɪ/ dans la finale <i>-er</i>	19	13	68	10	53
4. /eɪ/	12	11	92	2	17
5. /i/ final	14	14	100	1	7
6. /ən/ dans <i>-on/an/en</i>	8	1	13	7	88
7. voyelle orale + consonne nasale	20	19	95	1	5
8. /oʊ/	14	12	86	2	14
9. /tʃ/ et /dʒ/	12	11	92	1	8
TOTAL	118	100	85%	25	21%

À l'opposé du *Multidictionnaire*, *Usito* se présente comme le plus québécois et le moins français des quatre dictionnaires dans l'adaptation phonologique des emprunts à l'anglais. Huit des neuf traits sont très majoritairement, voire exclusivement, transcrits avec la variante québécoise, les proportions allant de 68% à 100%. L'unique exception concerne /ən/ dans les suites *-on/an/en* (trait 6), qui donne lieu à *badminton* et *charleston* avec la finale [ən] plutôt que [œn], cette dernière forme n'apparaissant que dans *bacon*. Le comportement exceptionnel du trait 6 avait d'ailleurs déjà été observé dans le DQA, seul autre ouvrage présentant un taux élevé d'adaptations québécoises. Par rapport à ce dernier, on observe que la proportion de variantes québécoises est à la hausse pour tous les traits, à l'exception de /əɪ/ dans la finale *-er* (trait 3). Ce trait est le seul (à part le trait 6) pour lequel la forme française [œr] reste fréquente, les variantes françaises étant globalement peu présentes. Mais même si l'usage

⁶ Extrait cité dans la section « Les principes de la transcription phonétique », disponible à l'adresse usito.usherbrooke.ca/articles/metadonnees/phonetiquePrincipes.

⁷ Cet extrait provient de la même section (voir note précédente).

québécois tend davantage vers [œʀ] que l'usage français, les variantes [œʀ] et [ɛʀ] sont toutes deux établies dans les deux variétés, ce qui explique les pourcentages moins tranchés obtenus pour ce trait ; les auteurs signalent d'ailleurs à ce sujet que ce trait peut « comporter une prononciation alternative en [-ɛʀ] due à leur emprunt par l'intermédiaire d'un usage européen (p. ex. *soccer*, *pilsener*) ». Le mot *poker* est ainsi transcrit [pokœʀ] dans *Usito* et le DQA, mais [pøkœʀ] dans le DFP, le *Multi* et le *Robert*. À l'inverse, *leader* et *leadership* sont indiqués avec les deux variantes [œ] et [ɛ] dans *Usito*, alors que seul [œ] apparaît dans les autres dictionnaires, y compris le *Robert*.

4.5. Vue d'ensemble

Le tableau 6 résume la prise en compte des variantes québécoises dans l'adaptation des anglicismes dans les quatre dictionnaires considérés ; la dernière colonne présente la moyenne des pourcentages pour chacun des traits de prononciation.

Tableau 6 : Pourcentage des variantes québécoises dans l'adaptation des anglicismes dans quatre dictionnaires québécois

Phonème anglais	DFP	DQA	<i>Multi</i>	<i>Usito</i>	moyenne
1. /ʌ/	30	90	17	100	59
2. /ɔ:/	43	100	14	100	64
3. /əɪ/ dans la finale <i>-er</i>	26	80	38	68	53
4. /eɪ/	18	56	17	92	45
5. /i/ final	0	100	29	100	57
6. /ən/ dans <i>-on/an/en</i>	14	17	11	13	13
7. voyelle orale + consonne nasale	25	72	19	95	52
8. /oʊ/	8	58	7	86	40
9. /tʃ/ et /dʒ/	33	78	46	92	61
TOTAL	21%	75%	24%	85%	49%

Dans l'ensemble, un seul trait – l'adaptation de /ən/ dans les suites *-on/an/en* – présente des taux d'adoption des variantes québécoises très faibles dans les quatre ouvrages. Nous reviendrons sur ce trait particulier. Les autres traits sont en moyenne adaptés à la réalité québécoise dans des proportions allant de 40% à 64%. Mais ces pourcentages similaires masquent tous de grandes disparités entre les dictionnaires, le *Multidictionnaire* et le DFP étant systématiquement associés aux taux les plus faibles et *Usito* aux taux les plus élevés, à l'exception de /əɪ/ en finale (trait 3). L'adaptation québécoise du /i/ final en [e] (trait 5) passe ainsi de 0% (DFP) à 100% (DQA et *Usito*), mais on observe des écarts d'au moins 70% pour les autres traits, à l'exception de /əɪ/ en finale (trait 3) et de /tʃ dʒ/ (trait 9), pour lesquels les écarts sont réduits à 54 et 59% respectivement. Le comportement de ces deux traits s'explique en partie par le fait que les variantes considérées comme « québécoises » – [œʀ] et [tʃ dʒ] – sont également fréquentes en Europe et bien présentes dans les dictionnaires de référence comme le *Petit Robert*, ce qui facilite leur intégration dans les dictionnaires québécois. Citons comme exemples *designer* et *hamburger* pour [œʀ] et *jazz* et *jeans* pour [dʒ]. Le taux d'adoption de /tʃ dʒ/ en [tʃ dʒ] ne tombe ainsi pas en-deça de 33% (DFP). Par ailleurs, la forme [ɛʀ] pour /əɪ/ est bien implantée aussi au Québec, comme dans *coroner* ou *revolver*, ce qui explique que l'adaptation [œʀ] ne dépasse jamais les 80%. Le taux d'adaptation de /ɔ:/ à [ɑ] plutôt que [o] de 43% dans le DFP (p. ex. *football* [futbal]) est surprenamment élevé en comparaison des autres traits, mais aucune explication spécifique ne se dégage.

Revenons à l'adaptation de /ən/ dans les suites *-on/an/en*, pour laquelle les dictionnaires évitent tous la transcription [œn], plutôt que [ɔn~an~en] ; seul le mot *bacon* est parfois transcrit [bekœn]. Pourquoi ce trait ne suit-il pas la tendance à l'adoption des variantes québécoises dans le DQA et *Usito* ? Nous proposons que la variante [œn] reflète en fait mal la prononciation courante, qui tend à se rapprocher de [ən] ou de [ɪ] plus que de [œn]. Le caractère insatisfaisant de [œn] pourrait donc freiner son adoption, alors que [ən] et [ɪ] ne s'intègrent pas à la transcription standard du français, réputé pour

ne permettre ni les schwas en syllabe accentuée, ni les consonnes syllabiques. Ce problème pourrait également s'appliquer, dans une moindre mesure, à l'adaptation de /əɪ/ en [œR], qui s'écarte des productions se rapprochant souvent de [əR] ou [ə]. Cette explication permet de souligner les limites des règles de transcription dans l'adaptation des emprunts, lorsque les phonèmes et les règles de transcription des mots natifs correspondent mal aux prononciations en usage.

5. Conclusion

Malgré leur objectif affirmé de refléter l'usage québécois, le *Multidictionnaire* et le *Dictionnaire du français plus* intègrent peu les prononciations québécoises qui se distinguent de l'usage noté dans les dictionnaires européens. Pour le DFP, il est en particulier difficile de reconnaître les « efforts sur les mots empruntés à l'anglais », mentionnés dans la préface du dictionnaire. Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* et, surtout, *Usito* vont beaucoup plus loin dans l'intégration des adaptations québécoises, certains traits de prononciation étant systématiquement transcrits dans leurs variantes québécoises plutôt que françaises. Pour les dictionnaires généraux, qui excluent le *Multidictionnaire*, on observe donc une tendance à une intégration de plus en plus marquée des traits québécois.

Aucune variante québécoise n'est adoptée par l'ensemble des ouvrages, mais certaines y trouvent place plus facilement que d'autres. C'est le cas notamment de [tʃ dʒ] plutôt que [ʃ ʒ] et de [œR] plutôt que [ɛR], ces formes étant également courantes dans les adaptations européennes et signalées dans le *Petit Robert*. La fréquence relative de la variante « québécoise » dans les emprunts adaptés en Europe peut donc favoriser son adoption dans les dictionnaires québécois. À l'inverse, l'intégration des variantes québécoises peut être freinée par des décalages entre la prononciation réelle et les règles de transcription adoptées par les dictionnaires, comme c'est le cas pour /əɪ ən/ transcrits en [œR œn], alors que les prononciations se rapprochent souvent plutôt de [əR/ə ən/ɲ].

Bibliographie

Dictionnaires étudiés

DE VILLERS (M.-É.), *Multidictionnaire de la langue française*, 6^e éd., Montréal, Québec Amérique, 2015.

Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique, Montréal, CECI, 1988.

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert, 1992.

Usito, Université de Sherbrooke, 2013. Disponible en ligne <usito.usherbrooke.ca>.

Sources citées

BERGERON (G.), « Le Multi-dictionnaire : de jeunesse et d'ambition... », *Québec Amérique*, n° 111, 1998, p. 83-84.

BOUCHARD (C.), *On n'emprunte qu'aux riches : la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides, 1999.

BOUCHARD (C.), *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, 2^e éd., Montréal, Fides, 2002.

BRANNEN (K.), « The role of perception in differential substitution », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 47, n° 1-2, 2002, p. 1-46.

CAJOLET-LAGANIÈRE (H.), MARTEL (P.), *Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique (Magog, 24-27 septembre 1991)*, Québec, Office de la langue française, 1994.

CAJOLET-LAGANIÈRE (H.), D'AMICO (S.), « Le traitement des emprunts critiqués à l'anglais dans le *Dictionnaire de la langue française : le français vu du Québec (FVQ)* », in *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des usages et des normes*, sous la direction de REMYSEN (W.), Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 141-162.

CÔTÉ (M.-H.), LANCIEN (M.), « The /ɛ/-/ɜ/ contrast in Quebec French », in *Proceedings of the 19th International Congress of Phonetic Sciences, Melbourne, Australia 2019*, sous la direction de

- CALHOUN (S.), ESCUDERO (P.), TABAIN (M.), WARREN (P.), Canberra, Australasian Speech Science and Technology Association Inc., 2019, p. 1530-1534.
- CÔTÉ (M.-H.), REMYSEN (W.), « Le “bon usage du français au Québec” selon le *Multidictionnaire de la langue française* : le cas de la prononciation », *Arborescences*, n° 7, 2017, p. 33-48.
- DUBUC (R.), *Au plaisir des mots*, Montréal, Linguatex, 2008.
- DUMAS (D.), « La transcription phonétique du dictionnaire *Franqus* », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, p. 99-110.
- FOREST (C.), BOUDREAU (D.), *Le Colpron : le dictionnaire des anglicismes*, 4^e éd., Laval, Beauchemin, 1998.
- FOREST (J.), *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*, 2^e éd., Montréal, Triptyque, 2011.
- GENDRON (J.-D.), « Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain », in *Études de linguistique franco-canadienne*, sous la direction de GENDRON (J.-D.), STRAKA (G.), Paris/Québec, Librairie C. Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1967, p. 15-67.
- LAMONTAGNE (L.), *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*, Québec, CIRAL, 1996.
- LAURIN (J.), *Nos anglicismes : 2300 mots et expressions à corriger*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2006.
- LOUBIER (C.), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2011.
- MARESCHAL (G.), *Étude typologique et comparative de l'anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie*, thèse de doctorat, Université Laval, 1987.
- MCLAUGHLIN (A.), « Les emprunts à l'anglais et la phonologie des voyelles hautes en français montréalais », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 5, n° 4, 1986, p. 179-214.
- MERCIER (L.), « Le Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique », *Cahiers de lexicologie*, n° 60, 1992, p. 71-83.
- MERCIER (L.), VERREAULT (C.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois : actes de la table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994*, Québec, Office de la langue française, 1998.
- PARADIS (C.), LACHARITÉ (D.), « Apparent phonetic approximation : English loanwords in Old Quebec French », *Journal of Linguistics*, n° 44, 2008, p. 87-128.
- PARADIS (C.) LEBEL (É.), « Centre et périphérie : comportement des segments anglais en français québécois », in *Exploration du lexique*, sous la direction de AUGER (J.), ROSE (Y.), Québec, CIRAL, 1997, p. 229-242.
- PARENTIER (M.), *Dictionnaire des expressions et tournures calqués sur l'anglais*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2006.
- PATRY (R.), « Le traitement de la durée vocalique dans l'évolution des emprunts lexicaux à l'anglais en français québécois historique », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 5, n° 4, 1986, p. 145-177.
- PICARD (M.), « La productivité des règles phonologiques et les emprunts de l'anglais en québécois », *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, vol. 3, n° 2, 1983, p. 97-108.
- POIRIER (C.), « Le Multi, un dictionnaire ambigu », *Québec Amérique*, n° 132, 2004, p. 26-27.
- POIRIER (C.), « Une langue qui se définit dans l'adversité », in *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, sous la direction de PLOURDE (M.), Québec, Fides/Conseil de la langue française, 2000, p. 111-122.
- RIVARD (A.), « La francisation des mots anglais dans le franco-canadien », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 5, n° 7, 1907, p. 252-264.
- ROUX (P.), *Lexique des difficultés du français dans les médias*, Montréal, Éditions La Presse, 2004.
- ROY (M.-J.), *Le rôle des contraintes phonologiques dans l'adaptation d'emprunts anglais en français québécois*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1992.
- SANTERRE (L.), « Deux E et deux A phonologiques en français québécois : étude phonologique, articulatoire et acoustique des oppositions de timbre et de durée », *Cahiers de linguistique*, n° 4, 1974, p. 117-145.

- THIBAUT (A.), THIBAUT (L.), « Compte rendu du *Dictionnaire du français plus* et du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* », *Revue de Linguistique Romane*, vol. 57, 1993, p. 577-581.
- THIBAUT (A.), « Les transcriptions phonétiques/phonologiques des diatopismes du français dans la lexicographie », in *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, sous la direction de LEDEGEN (G.), tome 2, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 151-176.